



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 16993

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le cas des filières économiques et sociales dans les lycées. Avec 100 000 candidats présentés au baccalauréat général chaque année, la filière « économique et sociale » est désormais la deuxième filière la plus nombreuse des lycées d'enseignement général. Or, les projets de réforme actuels semblent porteurs de modifications importantes dans l'organisation de la filière. D'une part, le rapport Meirieu envisage la réduction des horaires de l'option « sciences économiques et sociales » en classe de Seconde. D'autre part, une circulaire adressée en mai dernier aux chefs d'établissement prônait l'augmentation des orientations dans les deux autres filières (littéraire et scientifique), aux dépens de la filière économique et sociale. La baisse du nombre de postes offerts aux concours de recrutement des enseignants de cette matière est également alarmante. C'est bien légitimement que les professeurs de Sciences économiques et sociales s'inquiètent de l'avenir de leur enseignement : il ne fait en effet plus de doute aujourd'hui que la filière SES contribue pleinement à la mission assignée aux lycées ; en familiarisant un nombre croissant de lycéens à l'analyse politique, économique et sociale, elle permet leur accès aux grands enjeux du débat contemporain en tant que citoyens adultes, critiques et responsables. C'est pourquoi il lui demande s'il est exact qu'une diminution de l'horaire est prévue en classe de Seconde et s'il ne serait pas envisageable de faire figurer les sciences économiques et sociales dans le bloc de matières constitutives de la « culture commune », tel qu'il est défini dans le rapport Meirieu.

Texte de la réponse

Les rumeurs faisant état d'une éventuelle suppression de la filière économique et sociale de la voie générale du lycée sont sans fondement. Les partenaires concernés, et notamment l'association des professeurs de sciences économiques et sociales, ont reçu toutes les informations utiles au cours de multiples entretiens. La journée consacrée à cette discipline, organisée à Rennes par M. le professeur Daniel Cohen, a seulement indiqué que des discussions demeurent indispensables pour surmonter les divergences sur la place et la nature des mathématiques à enseigner, sur l'articulation entre sociologie et économie, sur l'harmonisation indispensable de l'histoire et de la géographie avec les sciences sociales. Les enseignants seront bien sûr associés à ce travail constructif.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16993

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 1998, page 3856

Réponse publiée le : 28 septembre 1998, page 5300